

HUITIÈME BANQUET ANNUEL

DES ANCIENS ÉLÈVES

DE

L'ECOLE DE SORÈZE

DIRECTIONS

**Dom DESPAULX. — François et Raymond-Dominique
FERLUS et BERNARD,**



ANNÉE 1852.

PARIS

**IMPRIMERIE LOUIS GRIMAUX ET COMPAGNIE,
16, rue du Croissant.**

GENERAL PRACTICE

CLINICAL MEDICINE

GENERAL MEDICINE

04

HUITIÈME BANQUET ANNUEL

DES ANCIENS ÉLÈVES

DE

L'ÉCOLE DE SORÈZE

DIRECTIONS

Dom DESPAULX.— François et Raymond-Dominique
FERLUŠ et BERNARD.



—
ANNÉE 1852.
—

PARIS

IMPRIMERIE LOUIS GRIMAUX ET COMPAGNIE,
rue du Croissant, 16.

*Rec.
8^e R.
S (1784)*

ДЕСЯТЬ ДЕСЯТЫХ

ДЕСЯТЬ ДЕСЯТЫХ

50

ДЕНЬГИ В ДЕНЬГИ

ДЕНЬГИ

ДЕНЬГИ — Кредиты и финансовые институты

ДЕНЬГИ в Европе

ДЕНЬГИ 1828

ДЕНЬГИ

ДЕНЬГИ в Европе и Америке

ДЕНЬГИ в Америке

HUITIÈME BANQUET SORÉZIEN.

13 MAI 1852.

PRÉSIDENCE DE TH. DUCOS.

L'Association amicale Sorézienne a fêté, avec bonheur, son huitième anniversaire.

Le second jeudi de mai, jour consacré, cinquante-et-un convives, à peu près le nombre de l'an dernier, se sont assis en banquet chez Véfour.

Ces convives étaient :

ALBY 1 (Ernest), BARBE (Auguste), DE BARRAU (Saint-Cyr), DE BENTZMANN, général BONET, J.-P. BONNET, CASSANAC 3 (Eugène), CASSICOURT, CAUSSADE, CHANET, COMBES (Hippolyte), COQ, CRONEAU, DAGUILHON, DAREXY 1, DAUZATS D'EMBARRÈRE, DUCOS (Théodore), DUPRAT, FABRÉ 2, FABRÈGE 1 (Louis), FERLUS, GARONNE DE LAVOISSIER, GRASSI père, GRASSI 2 fils, GRAWITZ (Auguste), GUIBAL (Armand), GUIBAL (Anne-Veaute), GUIBERT 1, JAURÈS-GOT, JAUZION 2, LACROIX 1 (Frédéric), LARREGUY, LAURENS-RABIER, LEVASSOR DE SORVAL, MOUSNIER, NAYRAL 2, NÈGRE 1, NOUGUIER père, NOUGUIER 1 (Henri), NOUGUIER 2 (Charles), NOUGUIER 3 (Louis), PASTURIN 1 (Elie), PELLIER, DE RICHEMONT, DE ROLLAND, ROQUES (Auguste), SACALEY, SEMEZIES, VALLÈS, VIDAL, VIGNAL.

Sur ces cinquante-un convives, douze n'avaient pas encore assisté à nos banquets annuels : général BONET, COMBES (Hippolyte), CRONEAU, GARONNE DE LAVOISSIER, GRASSI père, GRAWITZ (Auguste), GUIBAL (Anne-Veaute), LEVASSOR DE SORVAL, NÈGRE 1, DE ROLLAND, ROQUES (Auguste), VALLÈS.

Cent soixante-quinze anciens élèves différents ont assisté à l'un au moins des huit banquets annuels qui eu lieu jusqu'à ce jour. Inutile de dire que beaucoup d'entre eux ont siégé à plusieurs de ces banquets, et on y remarque avec plaisir les fidèles, dont quelques uns n'ont fait défaut à aucune de ces solennités Soréziennes.

FERLUS et GRASSI père, anciens élèves et anciens professeurs, figuraient comme invités au banquet de cette année.

PEYRE, ancien élève et ancien professeur aussi (professeur actuellement à l'école de Saint-Cyr), et invité, a écrit pour exprimer tous ses regrets de ne pouvoir siéger avec nous.

Chaque année, la physionomie de notre banquet est la même, gaie et cordiale; chaque année, de nouveaux camarades viennent s'y asseoir, et, en exprimant le désir d'y reprendre place dans les années suivantes, inspirent en province et à l'étranger, à nos anciens condisciples, celui d'y venir pour la première fois à leur tour.

Il n'y a de détails nouveaux, tous les ans, que les noms des convives, le compte rendu de l'année écoulée, les développements de tostes, les épîtres et les chansons.

Le compte rendu, reproduit plus loin, a été lu, suivant l'usage, à la fin du premier service, par ÉLIE PASTURIN 1, l'un des secrétaires.

Après cette lecture, qui a été accueillie avec le sentiment le plus sympathique, Th. Ducos, président du banquet, a porté le premier toast de fondation en ces termes :

Mes chers Camarades,

Huit années se sont déjà écoulées depuis que nous avons conçu et réalisé la pensée de constituer notre bonne association Sorézienne.

Huit années !... C'était à peu près la plus longue durée de chaque génération dans notre chère école.

Dans ces huit ans de notre première jeunesse, que de trésors d'affection et de camaraderie ont épanchés nos cœurs !... Que de ressources d'amitié nous avons amassées pour notre avenir !

A mesure que nos rangs s'éclaircissent et que nous donnons une larme à quelques uns de nos frères qui sortent avant nous du grand collège qu'on appelle la vie, il semble que nous éprouvions le besoin de nous rapprocher et de nous aimer davantage.

Ce banquet, avec sa gaîté cordiale et ses épanchements fraternels, ne nous en offre-t-il pas la preuve ? Ne suis-je pas moi-même un exemple vivant de la constance et de la solidité de nos liens ?

Quand, pour la première fois, je me suis assis au milieu de vous, nous avions pour président un doyen d'âge !... Je ne sais combien de mains ont serré la mienne, et pourtant je n'étais qu'un simple *collet jaune*.

Depuis, en m'appelant à l'honneur de vous présider, vous m'avez fait *collet bleu*. — A chaque anniversaire de notre réunion, j'ai trouvé quelques paroles qui, au nom de Sorèze, ont touché vos cœurs et resserré les nœuds de notre vieille camaraderie.

Grâce au temps et aux évènements, me voici aujourd'hui *collet rouge* !...

Mes amis, conservons plus que jamais les souvenirs et les traditions de notre école.

A Sorèze, les collets jaunes vivaient en bonne intelligence avec les collets rouges.

Ici, comme à Sorèze, le collet rouge doit aimer, servir et protéger tous les collets jaunes.

Buvons donc à l'association et à la fraternité des anciens élèves de Sorèze !

De vifs applaudissements ont suivi ce toast.

GUIBERT 1, l'un des vice-présidents, a porté ensuite

le second toast, de fondation aussi : « *A la mémoire des anciens fondateurs et directeurs, et aux anciens professeurs de notre chère école !* »

CHARLES NOUGUIER 2 a porté le troisième toast, également de fondation : « *A tous nos anciens camarades, présents ou absents, riches ou pauvres, heureux ou malheureux !* »

Nous n'avons pas besoin de dire que ces toasts ont été, comme toujours, accueillis avec des bravos unanimes.

Puis l'œuvre de bienfaisance (le recouvrement des cotisations de l'année), puis la causerie bruyante et joyeuse, puis l'expression du vif désir de nous retrouver, tous, l'an prochain, à semblable fête !

VIVE SORÈZE !

Compte rendu du Comité central Sorézien

POUR L'ANNÉE 1851-1852.

Chers camarades,

Nous venons vous présenter le compte rendu de notre huitième année Sorézienne.

La situation financière et les comptes ont été vérifiés par une commission composée de MM. Nayral, Bonnet et Semezies.

En voici le résultat :

Les recettes ont été, pour l'année courante, de 1,446 fr. 25 c.

Il y a amélioration sur l'année qui a précédé, elles n'avaient donné que 1,339 fr. 45 cent.

En ajoutant le solde en caisse de l'an dernier, 86 fr. 35 cent., aux recettes de l'exercice, l'ensemble de l'avoir a été de 1,532 fr. 60 cent.

Grace à la réduction que nous avons apportée, avec votre assentiment, à nos frais d'impression (ils n'ont été que de 145 fr.), nous avons pu faire une plus large part aux secours : ceux distri-

bués se sont élevés à 1,240 fr. ; l'année dernière ils n'avaient atteint que la moitié environ de ce chiffre, 760 fr.

Nous devons dire cependant qu'il s'est présenté un plus grand nombre de personnes sur lesquelles ils ont été répartis, circonstance qui doit engager les présents à persévéérer dans leur zèle et les retardataires à entendre l'appel que nous leur adressons.

Nos dépenses ont consisté dans le chiffre déjà indiqué de secours..... 1,240 fr. •

A compte à notre imprimeur, avec lequel nous approchons de notre libération..... 200 •

Ports de lettres, affranchissements et autres dépenses diverses..... 105 80 c.

L'année dernière cet article avait atteint à peu près le même chiffre, 92 fr. 10 cent.

Le total de nos dépenses a donc été de..... 1,496 80

Déduits des 1,532 fr. 60 c. de recettes,

Il reste en caisse un solde de..... 35 80

Paris et la province ont contribué par portions à peu près égales au chiffre de nos recettes.

Mais dans le contingent de la province, nous devons mentionner Bordeaux pour 270 fr. provenant d'un banquet organisé par notre excellent et zélé camarade Darnis.

Les récentes nouvelles que nous avons reçues de lui nous permettent de vous dire qu'à ce moment même une pléiade des fidèles de notre communion se réunit en banquet autour de Darnis au souvenir de notre chère école : nous n'avons pas besoin de télégraphe électrique, et nous n'avons qu'à consulter nos cœurs pour faire de notre côté ce qu'ils font assurément du leur en pensant à nous.

Souvenir affectueux à nos camarades de Bordeaux (1).

Vos secrétaires vous prient de seconder leurs efforts pour la propagande à la souscription Sorézienne et son recouvrement.

Le bureau de l'association n'est que votre discret intermédiaire

(1) Le banquet annoncé a eu lieu à Bordeaux, le 27 mai, et Darnis nous a transmis 174 fr., produit net des cotisations qui ont été reçues. Les noms des Soréziens qui ont fait ces versements et le chiffre de leurs cotisations figurent dans le tableau qui termine ce compte rendu.

entre le bien que vous faites et ceux auxquels il arrive ; permettez-nous de vous engager à étendre le cercle, objet de ces secours : c'est augmenter l'expression des sentiments de reconnaissance et d'affection que nous aimons tant à vous transmettre.

Nous avons encore à stimuler votre zèle Sorézien pour que vous fassiez figurer dans vos bibliothèques le très intéressant ouvrage d'Anacharsis Combes sur l'histoire de notre école ; nous avons encore la moitié des exemplaires dont le libraire-éditeur, Jouglard de Toulouse, nous a fait l'envoi : aucun de nous ne peut rester étranger aux souvenirs historiques et anecdotiques d'une localité dont le nom sert de bannière à notre si douce confraternité.

Nous avons, selon notre usage, à vous présenter le résumé des faits Soréziens de cette année.

Malheureusement la nécrologie y a sa part, et malheureusement aussi les vides ne se remplissent plus, à chaque perte que nous faisons nous pouvons dire comme le poète :

Encore une pierre qui tombe
De notre temple à l'amitié !

L'an dernier c'était notre Bastiat qui nous quittait, cette année se sont Grawitz 1 et Cabanellas.

Grawitz s'est assis à notre banquet de 1847, et ceux d'entre nous qui s'y trouvaient se rappellent tout ce qu'il y eut de sympathique dans son allocution, où s'alliait si bien l'éloquence du pasteur à l'éloquence touchante de l'ami d'enfance. -- « A table, nous disait-il, on nous a demandé de serrer nos rangs pour faire place à de nouveaux venus ; qu'il en soit ainsi dans la vie, serrons nos rangs dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. »

Ne dirait-on pas, mes chers camarades, qu'il y avait l'indication d'une nécessité prophétique dans ces paroles parties de son cœur ! qu'elles restent gravées dans le nôtre, et que son frère, présent à notre réunion, trouve dans l'expression de nos regrets un adoucissement à l'amertume d'une perte si cruelle et si pré-maturée (1).

(1) Le journal protestant l'*Écho de la Réforme*, que M. Grawitz avait fondé à Montpellier, et dans lequel il publiait de si remarquables écrits, en contenait un au sujet d'une tournée évangélique qu'il avait faite, un qui se terminait par ces mots si tristes aujourd'hui qu'il

Cabanellas, secrétaire de la chambre de commerce à Alger, fut notre correspondant; ses lettres étaient pleines de la foi Soréenne la plus vive et des sentiments les plus fraternels.

A peine avions-nous recueilli les notes qui vous font part de ces pertes, que nous apprenions encore la mort récente de Villar, ancien élève et ancien professeur, décédé à la Havane à la veille de son retour en France, et de M. Cazaneuve, ancien artiste du Théâtre-Français, dont le nom se rattache à notre école par les leçons qu'il y a données et les exercices dramatiques qu'il y organisait selon l'usage traditionnel.

D'autres faits Soréziens se sont présentés cette année :

Vous savez qu'un des principes les plus importants de notre association est de proscrire tout ce qui a rapport à la politique. Vous recevrez donc communication de ces faits au point de vue de la camaraderie Sorézienne, et, dominés par ce sentiment, vous vous rappellerez que rien ne peut se produire publiquement dans ce banquet sans avoir été d'avance soumis à son président.

Notre camarade Ducos, après avoir été une première fois, et pendant quelques jours seulement, ministre de la marine, a repris possession de ce ministère où il siège aujourd'hui.

a été enlevé à la religion, à sa famille et à ses amis : « J'ai recueilli
» là des souvenirs que je serai heureux de raviver si *Dieu me permet*
» de m'abriter de nouveau sous les mêmes toits, de monter encore dans
» les mêmes chaires. »

Le journal protestant, *le Lien*, que MM. Coquerel père et fils ont élevé, à Paris, à une si grande hauteur de vues et de talent, a contenu, dans son numéro du 5 juin dernier, un article nécrologique sur Ch. Grawitz, et ses anciens camarades seront touchés à la lecture de ce passage :

• Quand il quitta Sorèze pour aller à Montauban, il dut se séparer de son père, de sa mère, de son frère, de sa sœur; mais pour se dédommager, il emportait des souvenirs nombreux; il emportait, non pas seulement ce qui parlait directement des personnes qu'il chérissait, mais aussi en quelle sorte les lieux qu'ils avaient parcourus ensemble, les alentours de sa maison. Dans ses illusions, dès son arrivée à Montauban, il chercha un logement dans un faubourg irré, en vue de la campagne, parce que son habitation de Sorèze avait une situation analogue. Il se promenait autour de sa nouvelle demeure, et selon que le sentier qu'il rencontrait était parsemé d'aubépines ou d'églantiers, ou bordé d'un ruisseau, il était transformé pour lui en chemin de la *Fontaine de la Mandre*, chemin du *Martinet de Durfort*, chemin du *Pont-Couzet*. »

Dans la haute sphère où il est placé, il a rendu de nombreux et importants services à plusieurs membres de notre grande famille ; nous savons qu'il est le point de mire de bien des sollicitations. Le *titre de Sorézien oblige* ! qu'il reçoive pour ce qu'il a pu faire, les sincères remerciements de l'association.

Nos camarades de Richemont et Dauzats d'Embarrère ont été nommés membres du corps législatif, l'un dans Lot-et-Garonne, l'autre dans les Hautes-Pyrénées.

Auguste Roques a reçu le même mandat pour le département de l'Aude.

Ils sont tous trois présents à ce banquet.

Vous considérerez encore comme un fait intéressant pour notre association la présence, pour la première fois, à nos banquets, du général de division Frédéric Bonet, commandant actuel de l'Ecole Polytechnique ; ses fonctions donnent un nouvel élément aux souvenirs qui rattachent le vieux Sorèze à cette illustre institution.

De quelle vénération n'entourions-nous pas le digne professeur qui préparait nos camarades aux examens ! Que de science et de vertus modestes nous apparaissent au nom de Serres ! Avec quel orgueil de famille nous retrouvons ceux des nôtres qui comptent avec distinction dans les ponts et-chaussées, dans le génie, dans toutes les armes de la carrière militaire, où les entraîne souvent, en dépit de la science, leur impatient courage ! Ne perdons aucune occasion, mes chers camarades, d'entretenir ces pieux et touchants souvenirs, et donnons-leur une application du moment, en rappelant que l'un des meilleurs élèves de notre vénérable Serres est devenu à son tour l'un de nos meilleurs professeurs ; c'est nommer M. Grassi, qui a bien voulu répondre par sa présence à l'invitation que nous lui avons adressée. L'ancien Sorèze compte trois générations de ce nom dans ses souvenirs d'affection.

Notre camarade Guizard, a qui nous avons payé l'année dernière un juste tribu de reconnaissance, a quitté la direction des beaux-arts au ministère de l'intérieur.

Au nombre des actes obligeants commis à l'endroit de nos condisciples qui se sont adressés à lui, nous avons besoin de vous rapporter celui qui concerne un artiste peintre d'un talent aussi réel que modeste, mais moins favorisé par la fortune et la santé.

Un voyage en Italie était nécessaire à son rétablissement et lui était ordonné par un de nos esculapes Soréziens. Le gouvernement, en confiant à notre jeune ami une mission artistique pour ce pays des chaudes haleines et des vives couleurs, pouvait seul lui donner la possibilité de suivre la fraternelle ordonnance.

Cette mission fut sollicitée; Guizard sortait du cabinet du ministre qui venait de lui apprendre sa révocation; le moment semblait mal choisi pour obtenir une faveur; au contraire, répondit Guizard, tout fonctionnaire a le droit de demander une indemnité quand on l'exproprie de ses fonctions pour cause d'utilité publique, je demanderai donc *cela*, rien que *cela*, ajouta-t-il, et ce sera mon testament.

Le legs a été accepté par le ministre; notre camarade réchauffe sa santé au soleil d'Italie et son talent à l'aspect des monuments de la capitale des arts.

Permettez-nous de clore le compte-rendu de cette année sous la douce impression de ce récit.

LE VRAI SORÉZIEN

ÉPITRE

Composée à l'occasion du Banquet de Mai 1852.

PAR L.-D. FERLUS.

Aux premiers jours de mai, je ne sais quelle ardeur
Au déclin de mes ans vient ranimer mon cœur.
Ma verve, jusque-là, qui s'était endormie,
Se réveille, s'échauffe, et renait à la vie...
Sorèze m'apparaît, et son doux souvenir
Jette un voile doré sur un sombre avenir.

Camarades, c'est vous que ce banquet rassemble,
Qui sentez tant de joie à vous trouver ensemble,
C'est vous qui m'inspirez, qui ranimez mes sens :
J'oublie auprès de vous les outrages du temps.
Semblable à ce roseau dont la tige tremblante
Soutient avec effort une vie expirante ;

Jo te
Sa tête se relève aux rayons d'un beau jour,
Et des feux du printemps croit sentir le retour.
Vous excuserez donc ma constante manie :
L'amitié près de vous me tient lieu de génie.
Je veux peindre aujourd'hui le vrai Sorézien :
La liberté, la gloire est son souverain bien ;
A l'honneur, au devoir, à l'amitié fidèle,
C'est à faire le bien qu'il fait briller son zèle ;
Dans le calme des sens, comme dans leur ardeur,
Il n'obéit jamais qu'aux élans de son cœur.
Faut-il d'un camarade adoucir la souffrance ?
Il fait soudain briller son active obligeance ;
En ami généreux, prompt à se révéler,
Il lui tend une main qui vient le consoler :
Et, loin de l'abuser par des promesses vaines,
Il met tout son bonheur à soulager ses peines.

Que d'actes de bonté, que de traits généreux
Je pourrais dans mes vers étaler à vos yeux !
Dans ce brillant banquet, que tant de joie anime,
J'aperçois des amis qu'entoure notre estime :
Leur dévouement soutient notre société ;
Notre amour sympathique égale leur bonté.
Tout cœur Sorézien leur réserve une place
Dont jamais les destins n'effaceront la trace.

Mais, dans de longs discours, pourquoi me consumer ?
Vous tous, qui m'entourez, il faudrait vous nommer ;
Tous, doués pour le bien d'un même et noble zèle,
Du vrai Sorézien vous êtes le modèle.
Tous les rangs entre nous s'effacent, confondus ;
Le premier, c'est celui que nous aimons le plus.

Que ce huitième jour de fête solennelle ,
Rive de l'amitié la chaîne fraternelle ,
Et resserre nos rangs, que le temps éclaircit.
De nos joyeux banquets, quand le terme est prescrit ,
Quand je vois tous les ans la mort inexorable
Frapper quelqu'un de nous de sa faux redoutable ,

Je me sens pénétré de regrets, de douleur ;
C'est un deuil de famille imprimé sur mon cœur.
Cependant votre aspect soutient mon espérance ;
Dans nos réunions je vois tant de constance :
Je vois tant de jeunesse et de virilité,
Que de joie avec vous je me sens transporté !

Profitons des instants que le ciel nous accorde ;
Vivons pour nous aimer, vivons pour la concorde ;
Que nos opinions cèdent tout leur pouvoir
Au bonheur d'être unis, au plaisir de nous voir ;
Et le dernier vivant, défiant la tempête,
Seul, de Sorèze encor célébrera la fête !

CHANSON

Par Nouguier père.

Air du Calife de Bagdad (Chantons l'amour et le plaisir).

Pour me servir de la formule :
« C'est avec un plaisir nouveau »
Que le mois de mai nous stimule
A célébrer notre berceau ;
Pour ce huitième anniversaire,
Pour cette mémoire si chère,
Vos cœurs sont toujours de moitié...
Buvons, buvons à l'amitié ! *Bis.*

Ce souvenir de notre enfance,
En nous, bien loin de s'affaiblir,
Ranimé par la bienfaisance,
Tous les ans nous fait tressaillir.
Pour ma part, amis, je regrette
D'acquitter pour si peu ma dette ;
Mais, du moins, le cœur a payé...
Buvons, buvons à l'amitié ! *Bis.*

Vous, que Sorèze poétique
Combla de ses plus heureux dons,

Ah ! que jamais la politique
Ne jette entre vous ses brandons !
Si les destins vous sont contraires,
Que le plus fort aide ses frères !
Prenons l'égoïsme en pitié :
Buvons, buvons à l'amitié ! *Bis.*

N'oublions pas, chers camarades,
N'oublions pas que la gaité
Se joue à travers les rasades ;
Du Français c'est l'enfant gâté ;
Et si jamais l'ennui vous gagne,
Qu'à l'instant saute le champagne :
Que le chagrin y soit noyé !...
Buvons, buvons à l'amitié ! *Bis.*

MOZART

CHANSON

Par Elie Pasturin.

AIR : Contentons-nous d'une simple bouteille.

Jadis rivaux de plaisirs et d'études,
Unissons-nous et resserrons nos rangs ;
Aux hommes faits les travaux sont plus rudes,
La mer est grosse et les sables mouvants ;
Mais dans ce monde où chaque chose passe,
Que nous soyons chefs d'emplois ou commis,
A nos banquets conservons notre place
Près de vieux vins et près de vieux amis.

Tout éveillé l'on rêve la fortune,
Elle est la source où puise le plaisir ;
Si la chanson la traite d'importune,
C'est qu'au passage on n'a pu la saisir ;
Modérons-nous en poursuivant sa trace,
Sans elle encor le bonheur est permis :
A peu de frais nous trouvons notre place
Près de vins vieux et près de vieux amis.

Sous les rideaux d'une alcôve discrète
Une beauté, que voile un demi-jour,
Sent son ardeur croître à chaque défaite
Dans ce champ clos des luttes de l'amour ;
L'heureux vainqueur, qui faiblit et se lasse,
Veut des rideaux voir relever les plis ;
Pour retremper sa force, il prend sa place
Près des vins vieux et près des vieux amis.

Laïrle a dit (c'est en philosophie)
Ce qui commence est forcé de finir ;
Sans le savoir j'arrivais à la vie :
J'y suis entré, je dois donc en sortir.
Je ne suis pas pressé, mais, par sa grâce,
Si Dieu permet que j'aille en paradis,
Je lui demande à trouver une place
Près de vins vieux et près de vieux amis.

LISTE

DES SOUSCRIPTEURS ET DES SOUSCRIPTIONS.

EN 1851 ET 1852.

PARIS 1852.		Départements		
Alby 4 (Ernest).....	10	Garonne de Lavoissier	10	De Saint-Léger..... 10
Barbe (Auguste).....	10	Grassi 2.....	10	Saint Raymond..... 10
De Barrau (Saint-Cyr).....	10	Guibert 4.....	10	Semezies..... 10
Barraut (Emile).....	10	Jaurès-Gol.....	10	Vidal..... 5
Baudé.....	10	Jauzion 2.....	10	Vignal..... 10
De Bentzmaun.....	10	Jullien.....	10	—
Bernadac 2.....	10	Lacroix 1 (Frédéric)...	10	—
De Besplas.....	10	Lacroix 2 (Rodolphe)...	5	—
Général Bonet.....	10	Lagarde.....	5	—
Bonnet (J.-P.).....	10	Larreguy.....	10	—
Cassanac 3 (Eugène).....	10	Laurens-Rabier.....	10	—
Cassicourt.....	20	Levassor de Sorval...	10	—
- Caussade.....	10	Leygue.....	10	—
Chanel.....	10	Mousnier.....	10	CORMEILLE-EN-PARISIS.
Coq.....	10	Nayral 2.....	10	Cazalis 3 (Adolp.), 1852. 10
Croneau.....	10	Nouguier père.....	10	ARDÈCHE.
DagUILHON.....	10	Nouguier 1 (Henri)...	10	Les Vans.
Darexy 4.....	10	Nouguier 2 (Charles)...	10	ET ÉTRANGER.
Deraisond 2.....	10	Nouguier 3 (Louis)...	10	Colombe (Alph.), 1852. 10
Domenget (Léo).....	10	Pagès 4.....	10	ARIÉGE.
Ducos (Th.).....	100	Pasturin 4 (Elie)....	10	Foix.
Duprat.....	10	Paulinier 3.....	10	Lataulade 4, 1852.... 10
Fabré 2.....	10	Pellier.....	10	AUDE.
Fabrége 4.....	10	Piffard.....	10	Carcassonne.
		Reig 2.....	10	Roques (Aug.), 1852. 10
		Sacaley.....	10	BOUCHES-DU-RHÔNE.
			10	Marseille.
			10	Auriol (Alexis), 1852... 10

Gravitz (Aug.), <i>id...</i>	10	Despaux.....	20	PYRÉNÉES (Hautes-).
Nègre 1 (A. p.), <i>id...</i>	10	Eyrem 1.....	20	Lourdes.
Nègre 2 (Emilien), <i>id...</i>	10	Fourgasé 1.....	20	Danzats d'Embarrère,
FINISTÈRE.		Grimailh 1.....	20	1832..... 10
Quimper.		Jaunesse.....	20	PYRÉNÉES-ORIENTALES.
Leguay 1, 1-52,	5	Lacoste 1.....	10	Perpignan.
BORDEAUX.		Lacoste 2.....	10	Sajssel (August.), 1852. 10
Bergerac.		Pouget.....	20	Jaume (Amédée), <i>id...</i> 10
Berbesson, 1851.	10	Raba (Elysée).....	20	Amélie-lès-Bains.
Domenget (Lonis), <i>id...</i>	5	BLAYE.		Hermabessière, 1852 .. 5
GARD.		Cambon, 1852.....	10	Collioure.
Anduze.		GARONNE (Haute-).		Cristine (Joseph), 1852. 5
G. Soulier, 1852.....	10	Tououse.		Cosprons.
Beaucaire.		Combes (Hippol., 1852.	10	RHÔNE.
Boissière 1852.....	10	BÉRAULT.		Lyon.
Saint-Ambroix.		Montpellier.		Dobler frères, 1852.... 30
Guisquet, 1852.....	10	Aragon, 1852.....	10	Granger-Veyron, <i>id...</i> 30
GERS.		Calmètes, <i>id...</i>	10	TARN.
Miélan.		Cazalis (Williams), <i>id...</i>	10	Albi.
Forgues, 1852.....	20	Fabrègue 2 (Fréd.), <i>id...</i>	10	Canet, 1852..... 10
GIRONDE. — 1851.		Glaize (Ferdinand), <i>id...</i>	10	Lavergne..... 10
Bordeaux (1).		CETTE.		Castres.
Armand.....	20	Cuilleret, 1852	10	Guibal (Armand), 1852 10
Balmaseda.....	30	Courtois, <i>id...</i>	10	Guibal (Anne Veute). 10
Batsalle.....	20	Page, <i>id...</i>	10	VAR.
Bellegarde.....	20	Vivarez (Salomon), <i>id...</i>	10	Draguignan.
Chambre'ent 1.....	15	Lunel.		Chauvin, 1852..... 10
Chambre'ent 2.....	15	M.-A. Menard, 1851...	5	VAUCLUSE.
Cairel.....	20	Sauvajeol (Ulysse), <i>id...</i>	5	Les arcs.
Constantin.....	5	Savary (Emile), <i>id...</i>	5	True, 1852..... 5
Darmagnac.....	20	Cournonterral.		Grasse.
Darnis.....	20	Valesque, 1852.....	10	Amic 2, 1852..... 10
Dspaix.....	20	LORET.		Isnard, <i>id...</i> 10
Grimailh 1.....	20	Orléans.		Cannes.
Jarousse.....	20	H. Baron, 1851-52....	20	Daver 2, 1852..... 10
Labadie de Lalande...	20	LOT-ET-GARONNE.		Vence.
Lacoste 1.....	20	Agen.		Daver 1, 1852..... 10
Lacoste 2.....	20	De Rolland, 1852....	10	Avignon.
Raba (Elysée).....	20	Sainte-Colombe.		G. Fabre, 1852..... 10
Sompeyrac (1850-51)...	40	J. Bonhomme, 1852...	10	De Speyr, <i>id...</i> 5
Vitrac.....	20	Nérac.		ORANGE
		Héral 2, 1852.....	10	Monier 1 et 2, 1852... 30
		Marmande.		BRÉSIL-ILE.
Armand.....	20	De Richemont, 1852...	10	Barbès (Armand), 1852 10
Balmaseda.....	10	PAS-DE-CALAIS.		—
Batsalle.....	20	Heulin.		BRUXELLES.
Chambre'ent 1.....	10	Nouguier (Jules), 1852.	10	Arago (Etienne), 1852. 10
Chambre'ent 2.....	10	POY DE-DOME.		—
Darnis.....	20	Clermont-Ferrand.		BUÉNOS-AYRES.
		Magner, 1852.....	5	Nouguier (Paul), 1852. 10

(1) Deux banquets, l'un le 28 octobre 1851, l'autre le 27 mai 1852, à Bordeaux, où l'on a produit les versements dont nous donnons le relevé.



2000 1000 500

0.0 0.1 0.2 0.3 0.4 0.5 0.6 0.7 0.8 0.9 1.0

EN VENTE :

HISTOIRE

DE

L'ÉCOLE DE SORÈZE

1750 — 1840.

PAR

ANACHARSIS COMBES.

1 vol. in-8°.

On souscrit :

A Paris, chez Henri Nouguier, avocat au conseil d'État et à la cour de Cassation, rue de l'Université, 40 ;
A Bordeaux, chez Léo Guercy, négociant ;
A Montpellier, chez M. Ribes, professeur à la Faculté de Médecine ;
A Marseille, chez M. Lagrange, avocat ;
A Nantes, chez M. Autrusseau, négociant ;
A Toulouse, chez M. Isidore Glaize, directeur des Messageries du Midi, et chez M. JOUGLA, libraire-éditeur ;
A Castres (Tarn), chez l'auteur.

EN VENTE :

HISTOIRE

DE

L'ÉCOLE DE SORÈZE

1750 — 1840.

PAR

ANACHARSIS COMBES.

1 vol, in-8°.

On souscrit :

A Paris, chez Henri Nouguier, avocat au conseil d'État et à la cour de Cassation, rue de l'Université, 40 ;

A Bordeaux, chez Léo Guercy, négociant ;

A Montpellier, chez M. Ribes, professeur à la Faculté de Médecine ;

A Marseille, chez M. Lagrange, avocat ;

A Nantes, chez M. Autrusseau, négociant ;

A Toulouse, chez M. Isidore Glaize, directeurs des Messageries du Midi, et chez M. JOUGLA, libraire-éditeur ;

A Castres (Tarn), chez l'auteur.